

Pas de « swap volontaire » sans décision du gouvernement, promet Salamé**DETTE**

Selon Bloomberg, le projet d'échange de titres proposé par le gouverneur de la Banque centrale aux banques n'aurait pas les faveurs des agences de notation.

Philippe HAGE BOUTROS

Le « swap volontaire », proposé fin décembre par la Banque du Liban aux établissements bancaires du pays, qui consiste à échanger des eurobonds (titres de dette publique en devises) de longue maturité détenus par la Banque centrale contre d'autres détenus par les banques et arrivant à échéance en mars, avril et juin de cette année, ne sera pas lancé sans décision du gouvernement. C'est ce qu'a assuré hier le gouverneur de la BDL, Riad Salamé, à Reuters après une réunion à la Maison du Centre à Beyrouth avec le Premier ministre sortant, Saad Hariri (voir par ailleurs).

Le projet de « swap volontaire » envisagé par Riad Salamé a été évoqué la première fois le 30 décembre lors d'une réunion mensuelle entre la BDL, l'Association des banques du Liban et la Commission de contrôle des banques. Réunion dont L'Orient-Le Jour avait pu consulter le compte rendu quelques jours plus tard. Selon un des banquiers contactés, le gouverneur avait en outre indiqué être en négociation avec un important fonds d'investissement à l'étranger extrêmement intéressé par un échange similaire.

Riad Salamé s'est finalement exprimé publiquement sur le sujet dimanche dernier dans un entretien accordé à Bloomberg – qui avait parlé à tort de restructuration dans une première version de l'article en ligne avant que celui-ci ne soit ensuite modifié. M. Salamé y avait plus particulièrement évoqué les 1,2 milliard de titres arrivant à échéance en mars, soit près de la moitié des 2,5 milliards dus sur l'année.

« Détresse »

Si elle est menée à terme, l'opération doit permettre à la BDL de détenir la majorité (environ 70 %) des eurobonds arrivant à échéance en 2020, ce qui lui permettra de couvrir (pour le compte de l'État) les échéances de 2020 en puisant dans ses réserves en dollars, dont elle ne perdra qu'une partie minimale car la majeure partie des réserves utilisées à cet effet lui reviendront. Cela devrait en principe décaler d'au moins un an l'éventualité que l'État fasse défaut sur fond de crise économique et financière, et alors que les manifestations contre la classe politique se poursuivent depuis le 17 octobre. La dette publique du Liban a frôlé la barre des 89,5 milliards de dollars à fin novembre et est contractée à près 40 % en dollars.

Mais ce « swap » proposé par le gouverneur n'aurait pas les faveurs des agences de notation financière, selon Bloomberg. Plus tôt dans la journée d'hier, l'agence a cité une source anonyme proche du dossier selon laquelle le ministère des Finances avait envoyé hier un courrier à la BDL lui demandant de suspendre l'opération après avoir été notifié par « des agences de notation », sans les citer, que le swap risquait d'être assimilé à un « défaut sélectif », notamment parce qu'il est considéré comme une solution « de détresse ». Bloomberg affirme ne pas avoir eu de retour sur ce sujet de la part des trois principales agences américaines qui se partagent 90 % du marché mondial – Moody's, Fitch et Standard & Poor's. Contacté par L'Orient-Le Jour, le service de presse du ministère des Finances n'a pas souhaité commenter cette information.

Confusion

L'information relayée par Bloomberg laisse perplexes certains experts libanais. « Il est assez étrange que l'avis des agences soit relayé par Bloomberg. Mais si cela était avéré, j'aimerais savoir ce qui, dans leur méthodologie, explique que ce swap en particulier puisse constituer un défaut sélectif », s'est par exemple interrogé le directeur du département de recherche de Byblos Bank, Nassib Ghobril. La position des agences surprend moins l'économiste Marwan Mikhaël, qui rappelle que plusieurs d'entre elles avaient dégradé les notes des banques du pays qu'elle observe après la publication de la circulaire n° 536 du 4 décembre 2019 par laquelle la BDL les avait autorisées à verser en livres 50 % des intérêts sur les dépôts en dollars. S'agissant de la requête du ministère des Finances adressée à la BDL, l'économiste juge pour sa part « normal » que le ministre sortant, Ali Hassan Khalil, ne souhaite pas endosser la responsabilité de ce swap, du moins tant que la possibilité qu'un nouveau gouvernement soit rapidement formé existe.

Un troisième expert, souhaitant rester anonyme, juge pour sa part la situation « très confuse », surtout « dans un contexte où le gouverneur a vraiment mis la pression sur les banques pour qu'elles acceptent cette opération ». Selon lui, « certains établissements sont plus intéressés à vendre ces eurobonds pour dégager des liquidités que de se retrouver avec des obligations à long terme et s'activent pour écouler leur portefeuille sur le marché secondaire. L'intervention informelle des agences s'inscrit peut-être dans ce contexte ». Il n'exclut pas que des contacts aient eu lieu entre les banques, certaines agences et le ministère pour tenter de saboter le « swap » ou d'en modifier les modalités. « Mais toute cette histoire n'était pas claire dès le départ car c'était bien au ministère des finances d'ordonner le lancement de cette opération qui concerne la dette publique de l'État », conclut cette source.

La situation financière du pays, qui s'est considérablement dégradée depuis début 2019, a été sanctionnée à plusieurs reprises par Moody's (Caa2), Fitch (CC) et S&P (CCC), qui ont critiqué à plusieurs reprises la gestion des finances publiques du pays.